



VALENCE PATINAGE ARTISTIQUE

1 Rue St-Jean - Bureau 212
26000 VALENCE

Tél : 04 75 78 05 60

patinagevalence.over-blog.net



Valence le 15 janvier 2010

Madame, Monsieur le Président.

*J'ai l'honneur d'inviter votre club à participer à la **Coupe de la Drôme**, les :*

Samedi 3 et dimanche 4 avril 2010
A la patinoire du Polygone à Valence

Compétition inscrite au calendrier national des Tournois de France 2^{ème} division.

Vous trouverez ci-joints le règlement de la compétition ainsi que la feuille d'inscription.

*Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.*

Le Président,

Olivier Brac de la Perriere

VALENCE PATINAGE ARTISTIQUE

Coupe de la Drôme

Tournoi de France 2^{ème} division

Samedi 3 et Dimanche 4 avril 2010

Cette coupe est organisée par le VALENCE PATINAGE ARTISTIQUE

Conformément au cahier des charges des compétitions du Tournoi de France de 2^{ème} division, elle s'adresse à toutes les catégories suivantes :

- Poussins
- Minimes
- Novices
- Juniors
- Seniors

Pré-inscription obligatoire par mail au plus tard le 19 février 2010 à :

lionel.ancey@dbmail.com

Les inscriptions des patineurs ne seront validées qu'à réception de :

- Les droits d'inscription de 32 € par concurrent (chèque à l'ordre du Valence Patinage Artistique)
- La photocopie du carnet de classement et de la licence compétition 2009/2010
- La fiche de contenu de chaque programme

au plus tard le 5 mars 2010 à :

Lionel ANCEY

Pousta

26120 UPIE

Tel : 04.75.84.39.09 Port : 06 .83.23.59.69

Le tirage au sort sera effectué par informatique le jeudi 25 mars 2010 en présence d'un officiel d'arbitrage et sera publié sur le site de la CSNPA dès le lendemain.

Pour la régularité de l'épreuve chaque concurrent devra se munir de l'original de sa licence, de son carnet de classement et d'un **CDR** marqué à son nom avec le seul enregistrement de sa musique. Si un participant n'est pas en mesure de fournir un de ces documents ou s'il n'est pas dans sa catégorie il ne pourra participer à la compétition. Aucune inscription ne sera remboursée sauf en cas de force majeure.

Le jour de la compétition, chaque club devra fournir la liste des musiques (titre et auteur).

Règlement technique : règlement national TDF2.

CATEGORIES D'AGE – INDIVIDUEL 2009-2010

Conditions de médailles – Règlement des programmes et durée des programmes conformément aux règlements en vigueur pour la saison 2009-2010.

Publication du 18 juin 2009 sur le site de la CSNPA www.ffsg.org/csnpa rubrique règlement.

- **Seniors :**

Catégorie réservée aux patineurs âgés de plus de 19 ans (au 1^{er} juillet précédent la compétition)

Médaille maximum autorisée : VERMEIL DE LIBRE

PROGRAMME LIBRE : voir règle ISU 520

Durée : Messieurs : 3'30 (+/-10 s) - Dames : 3'30 (+/-10 s)

- **Juniors :**

Catégorie réservée aux patineurs âgés de moins de 19 ans (au 1^{er} juillet précédent la compétition).

Médaille maximum autorisée : ARGENT DE LIBRE

PROGRAMME LIBRE : voir règle ISU 520

Durée : Messieurs : 3'30 (+/-10 s) - Dames : 3'30 (+/-10 s)

- **Novices :**

Catégorie réservée aux patineurs âgés de moins de 16 ans (au 1^{er} juillet précédent la compétition).

Médaille maximum autorisée : BRONZE DE LIBRE

PROGRAMME LIBRE : voir règle ISU 520

Durée : Messieurs : 4'00 (+/-10 s) - Dames : 3'30 (+/-10 s)

- **Minimes :**

Catégorie réservée aux patineurs âgés de moins de 13 ans (au 1^{er} juillet précédent la compétition).

Médaille maximum autorisée : PRE-BRONZE DE LIBRE

PROGRAMME LIBRE : voir règle ISU 520

Durée : Messieurs : 3'00 (+/-10 s) - Dames : 3'00 (+/-10 s)

- **Poussins :**

Catégorie réservée aux patineurs âgés de moins de 9 ans (au 1^{er} juillet précédent la compétition).

Médaille exigée : PRELIMINAIRE

PROGRAMME LIBRE : voir règle ISU 520

Durée : Messieurs : 2'30 (+/-10 s) - Dames : 2'30 (+/-10 s)

